

Information sur l'UQTR	
Information sur UQTR	Fondée en 1969. Université publique francophone. Plus de 14 500 étudiants. Site institutionnel : www.uqtr.ca
Bureau de l'international et du recrutement (BIR)	Site pour les échanges étudiants : www.uqtr.ca/bir/echanges Site du BIR : www.uqtr.ca/bir Facebook du BIR : https://www.facebook.com/biruqtr
Responsable à la mobilité	Marie-Claude Trépanier 3351 boul. des Forges C.P. 500 Pavillon Suzor Coté, Local 0020 Trois-Rivières, Québec, Canada G9A 5H7
Courriel	echange.bir@uqtr.ca
Téléphone	819 376-5011 poste 2522
Horaire de travail	Lundi au vendredi, 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
En savoir plus sur l'UQTR	Vidéo « Bienvenue à l'UQTR » Vidéo « Ma vie à l'UQTR » Plan du campus et visite virtuelle

Programmes d'études, conditions d'admission et calendrier	
Programmes d'études disponibles pour le programme d'échange	Les étudiants doivent choisir un programme d'études parmi les suivants : voir ici liste de programmes ou liste en annexe. Ils doivent s'assurer de bien lire les conditions d'admission spécifiques à certains programmes. Par exemple, certains programmes exigent une moyenne plus élevée ou certains cours sont inaccessibles.
Système universitaire québécois	Le système universitaire québécois est composé de 3 cycles d'études. On peut accéder au premier cycle après 13 années de scolarité. La durée des études varie selon la discipline et le cycle choisis, mais représente en général : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1^{er} cycle : Baccalauréat (3 à 4 ans) ➤ 2^e cycle : Maîtrise (2 ans) et diplôme de 2^e cycle (1 an) ➤ 3^e cycle : Doctorat (3 à 5 ans)
Conditions d'admission	Les étudiants sélectionnés par l'université d'attache devront, au moment de l'envoi de leur dossier de candidature à l'UQTR: <ul style="list-style-type: none"> • être sélectionnés et nommés par leur institution d'attache avant les dates limites de l'UQTR; • être inscrits dans l'un des établissements partenaires du PÉÉ-BCI ou ententes bilatérales ; • avoir complété l'équivalent d'au moins une année d'études à temps plein dans le programme auquel ils sont inscrits et avoir complété un total de 13 années de scolarité pour les programmes de baccalauréat (au moins 16 années pour les programmes de maîtrise et 18 années pour les programmes de doctorat) • avoir trouvé un programme d'études à l'UQTR correspondant à leurs études actuelles parmi la liste des programmes offerts PÉÉ-BCI ou selon l'entente bilatérale;

	<ul style="list-style-type: none"> • rester inscrits à temps plein à ce même programme pendant leur séjour à l'UQTR (12 à 15 crédits au baccalauréat, 9 crédits à la maîtrise et au doctorat); • obtenir, auprès de l'établissement d'attache, l'approbation du programme de cours qu'ils comptent suivre à l'UQTR (formulaire BIR-10 ou contrat d'études de l'établissement d'attache); • posséder un excellent dossier académique (moyenne de 12/20 en France, 7/10 au Brésil et 80/100 au Mexique). Certains départements de l'UQTR peuvent exiger une moyenne plus élevée; • maîtriser le français (niveau B2); • satisfaire aux conditions particulières d'admission des programmes, s'il y a lieu. <ul style="list-style-type: none"> - Pour BCI : Consultez le site PÉÉ-BCI pour connaître les critères selon la liste des programmes offerts et conditions). - Pour entente bilatérale : consulter l'entente
Langue d'enseignement et compétence langagière	<p>Les cours sont donnés en français à l'UQTR. Les étudiants doivent donc parler, écrire et lire en français.</p> <p>Le niveau minimum accepté est intermédiaire / avancé ou l'équivalent du niveau B2 selon le Cadre européen commun de référence de langue.</p> <p>Les preuves suivantes sont acceptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de l'université d'attache attestant de la compétence en français de l'étudiant; - DELF (Diplôme d'études en langue française); - DALF (Diplôme approfondi de langue française).
Choix de cours	<p>L'information sur les programmes d'études se retrouve dans la liste des programmes offerts ou sur le site de l'UQTR (http://www.uqtr.ca/programme). En cliquant sur le nom du programme, les étudiants auront accès à la description du programme, à la grille de cheminement du programme ainsi qu'à la liste des cours. Les étudiants pourront indiquer les cours choisis dans le formulaire BIR-10 ou dans leur contrat d'études.</p> <p>Les étudiants devront être inscrits à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Baccalauréat : 12 à 15 crédits (4 ou 5 cours de 3 crédits) ➤ Maîtrise, DESS, doctorat : 9 crédits (3 cours de 3 crédits) <p>Plusieurs renseignements sont accessibles, entre autres, la description et la valeur en termes de nombre de « crédits » que l'on obtient en cliquant sur le sigle alphanumérique (ex. ADM-1010) du cours choisi. Notez que les sigles de cours de stage ne sont pas offerts.</p> <p>L'horaire des enseignements de l'année universitaire en cours est affiché jusqu'à la mi-février. Cependant, d'une année à l'autre, les horaires sont similaires. Les étudiants sont invités à porter une attention particulière aux horaires des cours choisis afin d'éviter une incompatibilité d'horaires.</p> <p>Habituellement, les cours choisis seront des cours de 1^{re} ou 2^e année. Si les étudiants choisissent un cours requérant un préalable, ils doivent démontrer qu'ils ont acquis les compétences de ce préalable en ajoutant une note au dossier incluant le titre et la description du cours (ex. plan de cours) équivalant suivi, ainsi que le relevé de notes. Les étudiants peuvent choisir au maximum 1 cours dans un autre programme</p>

	<p>d'études.</p> <p>Note : 1 cours de 3h (3 crédits) = 3h de présence en classe + 6h de travail à la maison par semaine, et ce, durant 15 semaines</p>
Reconnaissance des crédits	L'UQTR reconnaît que 2 crédits européens équivalent à 1 crédit au Québec.
Calendrier universitaire	<p>Semestre 1 (automne) : septembre à décembre</p> <p>Semestre 2 (hiver) : janvier à avril</p> <p>Pour connaître les dates précises, consultez le site www.UQTR.ca sous l'onglet information ou ici</p> <p>Note : La période d'examen est incluse dans chacune des sessions (habituellement les deux dernières semaines de la session).</p>

Dossier de candidature					
Dates limites et envoi du dossier de candidature	<p>Nomination des candidatures sélectionnées par l'université d'attache par courriel</p> <p style="text-align: right;">Du 1^{er} janvier au 15 mars de chaque année</p>				
	<p>Réception des dossiers de candidature par la poste</p>				
	Session d'automne	avant le 1^{er} avril de chaque année			
	Sessions d'automne et d'hiver	avant le 1^{er} avril de chaque année			
	Session d'hiver	avant le 1^{er} avril ou le 1^{er} octobre de chaque année			
<p>Tous les dossiers doivent être envoyés en 2 exemplaires (1 original et 1 photocopie) par la poste à l'adresse suivante (voir section date limite):</p>					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Poste régulière</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Service de messagerie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;"> Marie-Claude Trépanier Bureau de l'international et du recrutement Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) 3351 boul. des Forges C.P 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Canada </td> <td style="padding: 5px;"> Marie-Claude Trépanier Bureau de l'international et du recrutement Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) 3351 boul. des Forges Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Canada </td> </tr> </tbody> </table>	Poste régulière	Service de messagerie	Marie-Claude Trépanier Bureau de l'international et du recrutement Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) 3351 boul. des Forges C.P 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Canada	Marie-Claude Trépanier Bureau de l'international et du recrutement Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) 3351 boul. des Forges Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Canada
Poste régulière	Service de messagerie				
Marie-Claude Trépanier Bureau de l'international et du recrutement Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) 3351 boul. des Forges C.P 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Canada	Marie-Claude Trépanier Bureau de l'international et du recrutement Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) 3351 boul. des Forges Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Canada				
<p>Note : Les dossiers incomplets ou arrivés après la date limite seront refusés. Le cachet de la poste n'est pas pris en compte.</p>					
Documents requis	<p>NOTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents en français et en anglais sont acceptés. Les documents rédigés dans une autre langue devront avoir été traduits par un traducteur reconnu et les documents traduits devront porter le sceau du traducteur. • Seules les photocopies de bonne qualité (texte et photo) sont acceptées. • SVP, envoyez 2 exemplaires (1 original et 1 photocopie). <hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formulaire BCI signé par l'étudiant ou Formulaire BIR 9 (pour les ententes bilatérales) <input type="checkbox"/> Lettre de motivation décrivant les objectifs poursuivis en participant au programme d'échange. <input type="checkbox"/> Curriculum vitae <input type="checkbox"/> Tous les relevés de notes officiels pour chaque année universitaire complétée (BAC, secondaire supérieur, licences, master), y compris l'année ou le semestre en cours, accompagnés d'une traduction officielle, s'il y a lieu. <input type="checkbox"/> Copie du passport valide (Dans l'attente de la copie du passeport valide, 				

	<p>envoyer une copie de la carte étudiante.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formulaire de choix de cours (BIR-10) de l'UQTR ou autre document de l'établissement d'attache (contrat d'études, etc.), approuvé et signé par le responsable de l'établissement d'attache <input type="checkbox"/> Lettre de recommandation d'un professeur de l'université d'attache, accompagnée d'une traduction officielle, s'il y a lieu. <input type="checkbox"/> Attestation de compétences linguistiques, si la langue d'enseignement de l'université d'attache est autre que le français (voir la section Langue d'enseignement) <input type="checkbox"/> Photocopie du certificat de naissance sur lequel apparaissent les noms et prénoms du père et de la mère du candidat, accompagnée d'une traduction officielle, s'il y a lieu. (Le carnet de naissance est accepté. SVP, faire des copies de toutes les pages indiquant le nom de l'enfant et de ses parents.) <input type="checkbox"/> Portfolio imprimé ou sur une clé USB pour les programmes suivants : arts visuels (programmes 7211 et 7212)
Réponse officielle	<p>Les candidats ayant été acceptés au programme d'échange recevront une réponse officielle (lettre d'admission) par la poste du Registrariat de l'UQTR et ce, à partir de la mi-mai à leur adresse personnelle. Le candidat recevra également un document notifiant les cours qui ont été approuvés par l'UQTR. Si le nombre de cours accessibles s'avère moindre que prévu, l'étudiant sera invité à ajuster son choix de cours et devra par la suite soumettre le choix de tout nouveau cours à l'approbation des deux établissements.</p> <p>Pour les candidats refusés, nous écrivons un courriel à l'institution d'attache et nous transmettons le dossier de candidature à la prochaine université figurant sur la liste de priorité.</p>
Lettre d'admission	<p>Les candidats acceptés recevront une lettre d'admission de l'UQTR par la poste. À la réception de la lettre, les étudiants sont priés d'activer leur Code personnel d'accès (CPA) pour avoir accès à leur portail étudiant. Nous les invitons à consulter régulièrement leurs courriels en provenance de l'UQTR.</p>
Report d'admission	<p>Le candidat qui n'est pas en mesure d'entreprendre des études au trimestre d'automne peut demander un report d'admission pour le trimestre d'hiver. Dans ce cas-ci, le responsable de l'institution d'attache doit aviser la responsable à la mobilité de l'UQTR afin de connaître les étapes pour procéder au report d'admission.</p>

Relevé de notes et système de notation				
Système de notation	A+ = 4.3	A = 4.0	A- = 3.7	excellent
	B+ = 3.3	B = 3.0	B- = 2.7	très bien
	C+ = 2.3	C = 2.0	C- = 1.7	bien
	D+ = 1.3	D = 1.0		passable
	E = 0			échec.
Fiche explicative du relevé de notes				

Relevé de notes	<p>Le Bureau du registraire de l'UQTR envoie les relevés de notes par la poste aux étudiants (à leur adresse personnelle) ainsi qu'à l'institution d'attache environ 1 mois après la fin de la session. Les délais de poste peuvent varier d'un pays à l'autre.</p> <p>Les étudiants qui sont à l'UQTR pour 2 semestres recevront un relevé de notes par semestre.</p> <p>IMPORTANT : Les étudiants doivent s'assurer que l'adresse qui figure sur le Portail étudiant est l'adresse de leur pays d'origine à la fin de session.</p>
-----------------	---

Préparation au séjour			
Renseignements utiles	<p>Le site du Service aux étudiants contient de l'information utile pour préparer le séjour.</p> <p>Il est également possible de consulter le Passeport pour les étudiants internationaux, bien que certaines sections s'adressent plus particulièrement aux étudiants réguliers.</p>		
Dates importantes		Semestre 1 (Automne)	Semestre 2 (Hiver)
	Suggestion date d'arrivée sur le campus	1 semaine avant début des classes	2 janvier
	Inscription/Journée d'orientation	Dernière semaine du mois d'août (à déterminer)	Le ou vers le 5 janvier
	Début des classes	Début du mois de septembre. Vérifier le calendrier	Début du mois de janvier. Vérifier le calendrier
	Fin des classes et des examens	Avant 24 décembre	Avant 30 avril
	Congés / jours fériés	Vérifier calendrier	Vérifier calendrier
	Suggestion date départ fin session	24 décembre	30 avril
Arrivée à l'UQTR	<p>Les étudiants peuvent consulter le lien sur les étapes à suivre à l'arrivée et mettre à leur agenda la journée d'orientation des étudiants en échange. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=3746&owa_no_fiche=188</p>		
Attestation d'inscription	<p>Les étudiants dont l'institution d'attache exige une confirmation d'arrivée ou d'inscription à temps plein (learning agreement, contrat d'études, etc.), pourront se présenter au Bureau du registraire (local 1221, Albert-Tessier) environ trois semaines après le début des cours afin que le responsable puisse signer le document.</p>		
Assurances médicales	<p>Couverture médicale obligatoire (sauf si une entente de réciprocité existe)</p>	<p>En vertu des règlements du ministère de l'Immigration, tous les étudiants internationaux qui séjournent temporairement au Québec doivent être titulaires d'une assurance maladie et hospitalisation pour eux-mêmes et les personnes à charge qui les accompagnent. Ainsi, les étudiants participant à un échange à l'UQTR doivent adhérer au régime d'assurance maladie et hospitalisation pour étudiants étrangers proposé par l'UQTR et en acquitter les frais auprès du Bureau du registraire de l'UQTR dès leur arrivée. Les frais sont d'environ 324\$CAN par session.</p> <p>Début de la couverture : Tout nouvel étudiant qui arrive de l'étranger pour un séjour d'études au Québec est couvert par ce régime d'assurance dès son arrivée au pays si celle-ci survient le ou après le 15 août (session d'automne) ou le 15 décembre (session d'hiver).</p> <p>Note : Aucune assurance maladie obtenue dans le pays d'origine</p>	

	Entente de réciprocité	<p>n'exemptera les étudiants des frais de la couverture médicale.</p> <p>Les étudiants participant à un échange à l'UQTR, s'ils sont de nationalité ou ressortissants d'un autre pays ayant conclu une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale avec le Québec (Belgique, Grèce, Finlande, France, Danemark, Luxembourg, Norvège, Portugal, Suède) doivent, avant leur départ, se procurer une attestation d'affiliation auprès de l'organisme de sécurité sociale dans leur pays et, à leur arrivée au Québec, s'inscrire au régime d'assurance maladie du Québec auprès de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ).</p> <p>Les étudiants devront se procurer le formulaire d'attestation d'affiliation à la sécurité sociale prévue par l'entente. Pour plus d'information et pour connaître les formulaires nécessaires, consultez le site de la RAMQ.</p> <p>L'étudiant devra fournir la preuve de cette inscription au Bureau du registraire de l'UQTR. Cette preuve devra être fournie au maximum le 30 septembre pour la session d'automne et au 30 janvier pour la session d'hiver.</p> <p>Attention : pour obtenir les autorisations nécessaires et compléter les formalités administratives concernant l'entente de réciprocité avec la RAMQ, l'étudiant devra se déplacer aux bureaux de la RAMQ, soit à Montréal ou à Québec. Prévoir le temps et les coûts de déplacements.</p> <p>Note : Si les étudiants envisagent des déplacements hors Québec, une assurance complémentaire devrait être envisagée. Il est possible de souscrire au volet « soins de santé » du complément de protection d'assurance offert par l'AGEUQTR.</p>
	Santé à l'UQTR	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation médicale à l'UQTR • Info Santé 8-1-1 (24h, 7 jours sur 7, service en français ou anglais) • L'UQTR possède également différentes cliniques (des frais s'appliquent) : podiatrie, physiothérapie, kinésiologie, ergothérapie, chiropratique.
Autorisations de séjour/visa	<p>Les informations ci-dessous ne sont qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées auprès de IRCC ou de l'Ambassade du Canada dans leur pays d'origine.</p> <p>Consultez la section autorisation de séjour du Service aux étudiants.</p> <p>Tous les étudiants qui prévoient faire un séjour d'études de plus de six mois (2 semestres) doivent obligatoirement obtenir les documents suivants avant le séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'acceptation du Québec • Permis d'études <p>Ces documents peuvent parfois prendre plusieurs semaines selon le pays d'origine. Nous vous invitons à vérifier les délais.</p> <p>Les ressortissants de certains pays doivent se procurer aussi un visa de résident temporaire pour entrer au Canada (voir Visa).</p> <p>À compter du 15 mars 2016, les citoyens de pays qui ne sont pas visés par l'obligation de visa doivent obtenir une autorisation de voyage électronique (AVE) pour s'envoler vers le Canada ou pour y transiter. En sont exceptés, entre autres, les citoyens des États-Unis ainsi que les</p>	

	<p>voyageurs munis d'un visa canadien valide.</p> <p>Nous invitons les étudiants à se renseigner auprès de l'Ambassade du Canada dans leur pays d'origine.</p> <p>Site du gouvernement du Québec : Étudier au Québec – Votre parcours en 7 étapes Site du gouvernement du Canada : Demande pour étudier au Canada</p>
Hébergement	<p>Consultez la section logement et résidence et les pages 20-22 du Passeport pour l'UQTR. Consultez également le site du Service aux étudiants pour un hébergement temporaire à Montréal ou à Trois-Rivières (auberge de jeunesse, hôtel, etc.). Lors de la location du logement, les étudiants auront peut-être besoin de signer un bail.</p> <p>Pour les résidences de l'UQTR, les étudiants doivent prendre un rendez-vous pour la remise des clés, surtout s'ils arrivent la fin de semaine ou en dehors des heures d'ouvertures.</p>
Budget	Consultez le tableau sur les frais de séjour .
Service alimentaire sur le campus	<p>Le service alimentaire principal est offert par Sodexo. Il y a également un café étudiant nommé Chasse-Galerie</p>
Se rendre à l'UQTR à partir de Montréal	<p>Certains trajets d'Orléans Express partent directement de l'Aéroport de Montréal vers Trois-Rivières. Sinon, de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, il est possible d'utiliser le service de navette 747 Express Bus (24h) pour se rendre vers la Gare d'autocars de Montréal (environ 45 minutes). De la Gare d'autocars de Montréal, vous pourrez prendre un autobus Orléans Express vers la Gare d'autobus de Trois-Rivières (environ 2h pour le trajet). De la Gare d'autobus de Trois-Rivières, des taxis sont disponibles pour se rendre directement à l'UQTR. Planifiez environ 10 minutes pour votre transport.</p>
Transport dans la ville de Trois-Rivières	<p>Les étudiants de l'UQTR ont accès au service du STTR pour seulement 20\$ par session. Pour bénéficier de ce tarif étudiant, ils devront se procurer un laissez-passer STTR et apposer l'étiquette sur leur carte étudiante à leur arrivée à l'UQTR.</p>
Stage et travaux de recherche	<p>Dans le cadre du PÉÉ-BCI, les activités de travail, de stage hors campus ou les cours contenant le mot « stage » ne sont pas accessibles aux étudiants en programme d'échange.</p> <p>L'UQTR n'est pas responsable des étudiants qui effectuent un stage aux Québec durant leurs études. Si un étudiant prévoit effectuer un stage en même temps que ces études, il devra se procurer obligatoirement un permis de travail.</p>
Emplois sur le campus	<p>Les étudiants détenant un permis d'études valide et détenant le statut d'étudiant à temps plein peuvent travailler sur le campus. Un numéro d'assurance sociale (NAS) pourrait être nécessaire.</p>
Autres sites internet ou web	<p>Tourisme Trois-Rivières http://www.tourismetroisrivieres.com/fr Association générale des étudiant(e)s de l'UQTR http://www.ageuqtr.org/ Site du gouvernement du Québec Étudier au Québec – Votre parcours en 7 étapes Site du gouvernement du Canada Demande pour étudier au Canada</p>